

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 2

**Vereinsnachrichten:** SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société suisse des officiers = SSU : Societa svizzera degli ufficiali

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## SSO - Société suisse des officiers

### Le Programme d'activité 2007

Lors de l'assemblée des délégués de la SSO du 17 mars 2007 à Interlaken, les délégués ont approuvé le rapport de gestion pour l'exercice 2006 ainsi que le programme des activités prévues pour l'année courante.

#### Introduction

En 2007, l'accent des activités de la SSO sera à nouveau mis sur les sujets importants liés à la politique associative ainsi qu'à la politique de sécurité et militaire. Le but principal de la SSO est de réaliser un processus de décision systématique en matière de politique de sécurité permettant d'élaborer pour la Suisse une stratégie politico-sécuritaire moderne.

#### Politique de sécurité et militaire

Les événements autour des étapes de développement 2008/2011 ont montrés où la SSO doit produire son effort. Au début 2007, la «Table ronde» tenue avec les partis gouvernementaux bourgeois, visait à contribuer à un résultat positif au Parlement par rapport à l'organisation de l'armée. Le contact avec les spécialistes en matière de politique de sécurité au sein des partis doit continuer et rester régulier. Le climat de confiance mutuelle doit être utilisé au profit de l'armée. La SSO ne fait pas de politique de parti et elle n'interviendra pas dans la campagne électorale en automne. Sa tâche est de trouver le bon chemin pour l'armée, et dans la situation politique actuelle, on y parvient pas sans compromis.

La SSO se sent obligée, en amont de chaque débat parlementaire de prendre position sur les thèmes politico-sécuritaires et de faire connaître son opinion aux parlementaires concernés. Le comité continuera ses entretiens réguliers avec le Chef du DDPS, les dirigeants de l'armée, les représentants de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection civile et avec les organisations actives dans le domaine de la politique de sécurité.

La SSO insistera à ce que le processus de décision systématique en matière de politique de sécurité soit réalisé. C'est une lacune qui doit être comblée sans délai. Pour plusieurs secteurs, il n'y a pas encore de solutions approuvées à la majorité. Il faudra donc tenir compte de ce fait et continuer à s'en occuper. La SSO compte que les étapes 2008/2011, éventuellement modifiées, soient approuvées par le Parlement dans la session d'été. Les sujets suivants seront au centre de l'attention de la SSO durant les prochains mois:

- Instruction et engagement des militaires en service long.
- Stratégie des engagements à l'étranger, en considération de l'idée d'une troupe de protection neutre.
- Plate-forme de sécurité intérieure (la table ronde lors de l'assemblée des délégués en est un exemple).
- Programme d'armement 07.
- Examen de tous les projets liés à la politique de sécurité et militaire en fonction de leur compatibilité avec le principe de milice.
- Conditions de travail des cadres militaires professionnels.

#### Politique associative

##### Conférence des présidents

La collaboration avec les présidents des sociétés cantonales des officiers et les sociétés d'armes ainsi qu'avec tous les groupements régionaux et locaux est impérative pour une association faitière. La voix de la SSO a seulement de la valeur si elle est appuyée par la base. C'est pourquoi, toutes les prises de position de la SSO devraient être traitées préalablement et dans la mesure du possible lors des conférences des présidents. Pour l'année courante, nous avons prévu de 2 à 3 conférences. Elles sont une plate-forme importante pour l'échange mutuel d'opinions des présidents de toutes les régions géographiques et linguistiques. Un tel échange contribue à une compréhension mutuelle.

##### Recrutement de nouveaux membres

Aussi important que les contacts avec les associations sont les efforts continus visant à recruter de nouveaux membres. En collaboration avec de représentants des sociétés cantonales des officiers, la SSO se présentera dans les quatre stages centraux de formation, et elle adaptera ses présentations pour les rendre toujours plus intéressantes à son jeune auditoire. Les dépenses pour les apéritifs constituent un bon investissement, le dialogue de vive voix étant une très bonne occasion pour établir des contacts précieux.

Dès l'assemblée des délégués 2007, la SSO aura le plaisir de compter parmi ses membres la SSO d'aide au commandement et la section ORET de la Société d'officiers des troupes de sauvetage. La SSO poursuivra aussi ses efforts pour une collaboration fructueuse avec les sociétés d'officiers des différentes écoles supérieures.

La SSO sera présente aux journées de l'armée en novembre 2007 au Tessin. Les expériences faites lors des journées de l'armée à Thoune montrent l'importance de sa participation à un tel événement.

#### Communication

Le sondage sur l'ASMZ a mis en évidence que l'orientation de base de cette revue est approuvée. La Commission de l'ASMZ s'occupera de régler la succession du rédacteur en chef selon le profil établi, et le poste sera mis au concours dans l'ASMZ. Les modifications résultant du sondage seront mises en oeuvre prochainement.

La SSO continuera à publier régulièrement ses articles dans les deux revues RMS et RMSI, sous la direction de deux nouveaux rédacteurs en chef.

Il existe déjà un premier concept pour la communication, et le comité s'occupera de l'élaboration détaillée et de la mise en oeuvre après l'assemblée des délégués.

#### Séminaire pour jeunes officiers

Les jeunes participants au séminaire en 2006 ont proposé d'aborder la neutralité comme thème pour un prochain séminaire. Cette proposition a été approuvée, et d'autres domaines appropriés seront considérés pour compléter le programme du séminaire des 9 et 10 novembre 2007 au Centre d'instruction de l'armée à Lucerne (CIAL).

## L'étape de développement de l'armée pour les années 2008/2011

Le 8 mars 2007, le Conseil aux Etats a approuvé la révision de l'organisation de l'armée par 26 voix et 9 abstentions. Le projet est maintenant renvoyé au Conseil national. Le comité de la SSO considère qu'il est très important que l'étape de développement de l'armée pour les années 2008/2011 soit finalement implémentée. A cet effet, il a adressé au début de la session la lettre suivante aux membres du Conseil aux Etats:

«En date du 8 mars, vous déciderez sur la révision de l'organisation de l'armée, qui avait été rejetée nettement par le Conseil national en octobre 2006. Votre commission de la politique de sécurité vous recommande d'approuver la révision, et la SSO partage cet avis. La décision tient compte de la menace actuelle. Il est important que l'étape de développement de l'armée 2008/2011 soit finalement implémentée. Même après l'assurance du Chef du DDPS de limiter à 6 la réduction des bataillons de chars, le principe de renforcer la sûreté sectorielle reste incontesté, car les bataillons d'infanterie supplémentaires pourront être également réalisés. L'essentiel c'est que ces bataillons soient instruits pour toutes les missions de l'armée et que la spécialisation des rôles soit évitée. Personne ne peut définir exactement quel serait le nombre de formations raisonnable pour chaque armée. Pourtant, le futur modèle doit garantir l'instruction pour les fonctions requises. La SSO soutient aussi la décision du Conseil fédéral de maintenir l'engagement à l'étranger au «statut quo» et de renvoyer ce projet à la législature 2012-2015. Nous vous prions d'approuver la révision de l'organisation de l'armée, afin de pouvoir aborder ensuite les points essentiels qui doivent servir à la définition de la future stratégie de politique de sécurité. Le débat sur la politique de sécurité doit absolument continuer. A cet effet, nous appuyons l'initiative parlementaire, selon laquelle le rapport sur la stratégie de la politique de sécurité doit être examiné par le Conseil fédéral au cours de chaque législature et doit être remis au Parlement. Un tel rapport doit constituer le fondement d'un processus de décision systématique en matière de politique de sécurité, postulé par la SSO depuis deux ans.»

S.S.O.

### Young Reserve Officers Workshop

Pendant le congrès de la Confédération interalliée des officiers de réserve à Riga aura lieu un séminaire pour environ 60 jeunes officiers du 31 juillet au 4 août. La SSO peut déléguer deux camarades (Lt à cap, âgés de 20-30 ans). Il serait précieux qu'ils disposent, outre un intérêt général à la politique de sécurité internationale, de l'expérience dans des engagements PSO, ce qui n'est pourtant pas une condition pour la participation. Le financement est réglé. Un objectif du séminaire est de montrer aux jeunes officiers l'importance de la collaboration dans le cadre international.

D'autres informations se trouvent sous:  
<http://www.cior.net/yrow.htm>.

Les intéressés sont priés de contacter par e-mail le Lt col Olivier Savoy ([olv.savoy@swissonline.ch](mailto:olv.savoy@swissonline.ch)) en ajoutant un bref exposé des motifs de leur candidature.

NEWS -NEWS - NEWS -NEWS -NEWS -NEWS -NEWS -NEWS -NEWS -NEWS -NEWS -NEWS -NEWS -NEWS - NEWS - NEWS

### Un centre pour le combat en zone urbaine pour Tsahal

L'armée israélienne vient d'inaugurer une fausse ville arabe destinée à l'entraînement des troupes en milieu urbain. Cette «localité», située près de la base de Tzeelim, au sud d'Israël, a l'air normal avec ses quelque 500 maisons capables d'héberger 5000 habitants, sa casbah, ainsi que ses mosquées et même son camp de réfugiés. La densité des constructions est semblable à celle des villes palestiniennes ou du sud du Liban. La construction du centre d'entraînement, qui a débuté en 2006 et coûté 430 millions de dollars, a été menée en collaboration avec l'US Army Corps of Engineers, qui collabore également à la mise en place du centre de formation jordanien de Yajooz.

«Dès que nos hommes pénètrent dans ce genre d'agglomérations très denses et hostiles, ils ont tendance à se perdre de vue, ce qui les rend vulnérables aux tirs de l'ennemi mais aussi aux tirs de leurs propres camarades», souligne un officier responsable de l'ensemble du projet. Chaque maison est équipée d'une caméra de surveillance qui commence à filmer dès que les troupes entrent afin de permettre d'établir ensuite un bilan de l'action. Toutes les unités subiront un entraînement dans cet environnement, y compris l'armée de l'air et les réservistes. Selon le général Uzi Moskovitch, chef du Centre d'entraînement de l'armée de terre, cette installation est «la plus grande au monde dans son genre». La ville s'étend sur 20 km<sup>2</sup>. Une partie des installations devraient être achevées en juillet 2006. Pour l'avenir, le général évoque sérieusement la possibilité que ces installations soient mises à la disposition d'armées étrangères amies. (TTU Europe, 31 janvier 2007)

### La frénésie des micro-drones

Les forces spéciales britanniques utiliseraient des micro-drones. Il serait même envisagé de les munir d'une tête militaire renfermant de l'explosif C4, afin de neutraliser les snipers ennemis, l'engin ainsi modifié ayant été affublé du sobriquet «Talibanator». Les systèmes sont dénommés Wasp, mais sans doute s'agit-il là d'une dénomination générique ne faisant pas référence au Wasp d'Aerovironment ; dans sa dernière version connue, celui-ci avait une envergure de 33 cm, alors que celle de l'engin britannique serait d'un peu plus de 15 cm. Le micro-drone en question pourrait être un dérivé du MicroStar, développé par le bureau d'études Skunk Works de Lockheed Martin. Le désintérêt de la Defence Advanced Research Projects Agency (DARPA) américaine avait provoqué celui de Lockheed Martin, mais pas celui de BAE Systems, qui en aurait poursuivi le développement. Outre-Atlantique, sous l'influence d'un intérêt renouvelé de la part de la DARPA pour des engins d'une envergure maximale de 7,5 cm, des scénarios d'emploi novateurs sont en cours d'évaluation. Ainsi, la puissance destructrice propre à un micro-drone pourrait être augmentée si la structure de celui-ci était façonnée en matériaux explosifs réactifs et si un système provoquait la mise à feu du carburant inutilisé, d'où l'intérêt d'une micro-turbine ou d'une pile à combustible utilisant de l'hydrogène. D'autres projets consisteraient à munir un micro-drone d'un dard empoisonné. Au final, les perspectives offertes par ces engins sont parfois tellement déstabilisantes qu'elles ont cristallisé un mouvement latent de protestation ; à l'instar du principe de démilitarisation de l'espace, certains réclament maintenant qu'un traité confine les micro-drones à des tâches de reconnaissance. (TTU Europe, 31 janvier 2007)